

REPUBLIQUE DU NIGER
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE
ZINDER

Etablissement public à caractère professionnel
créé par la Loi 2000 15/ du 21 Août 2000
Tél : (227) 20 512 343 - Email : chambragriz@gmail.com

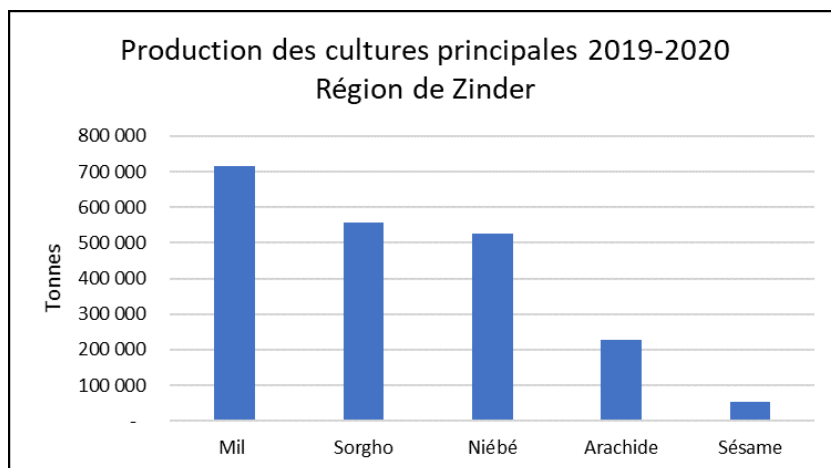


**Note de capitalisation des activités d'ingénierie sociale conduites par la
CRA autour du comptoir de commercialisation du niébé de Magaria
(financement PECEA)¹**

Rédaction : Equipe technique CRA Zinder avec l'appui du RECA / Novembre 2020
Coordonnées géographiques : 13°03385N 009°19951E

Le niébé, appelé en haoussa waké, est l'une des principales cultures de rente de la région de Zinder. Les principales zones de production de niébé sont les départements de Mirriah, Magaria, Gouré, Kantché, Doungass et Tanout. Il est cultivé sur des sols sableux pauvres en matière organique, le plus souvent en association avec plusieurs autres cultures (mil, sorgho, sésame, arachide).

En quelques chiffres²... La production de niébé de la région de Zinder est estimée à 525 000 tonnes sur une production totale de 2 380 000 tonnes au Niger, soit 22%. La région de Zinder



est, avec Tillabéri, la région de plus forte production. Le rendement moyen est de 413 kg/ha selon les résultats de la campagne agricole 2019 - 2020.

La majeure partie de cette production est commercialisée sous forme de niébé grain vers le Nigeria et une partie pour la consommation intérieure. Une petite partie est

transformée en beignet, galettes, dan-waké pour la consommation locale.

Avec **83.000 tonnes de production de niébé en 2019**, le département de Magaria représente 16% de la production régionale. La production de niébé se situe juste derrière le mil (102.000 tonnes) et le sorgho (87.000 tonnes), les deux principales cultures vivrières, mais devant l'arachide (64.000 tonnes) et le sésame (37.000 tonnes), les autres cultures de rente ou commerciales.

¹ Programme de Promotion de l'Emploi et de la Croissance Economique dans l'Agriculture (PECEA) financé par la Coopération Danoise et l'Etat du Niger pour les régions de Zinder, Diffa et Maradi.

² Rapport d'évaluation de la campagne agricole d'hivernage 2019 et Perspectives Alimentaires 2019/2020. Résultats définitifs / Février 2020. <https://reca-niger.org/spip.php?article1418>

Le comptoir de commercialisation du niébé de Magaria a été construit sur financement du PECEA en 2020. La Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Zinder a réalisé un diagnostic sur la chaîne de valeur niébé qui a permis de distinguer différents bassins de production. Lors de ce diagnostic, les acteurs de cette chaîne de valeur ont exprimé la demande de construction d'un comptoir de commercialisation à Magaria compte tenu de l'importance de cette culture dans le département.

1. La commercialisation du niébé sur l'ancien marché de Magaria



Le niébé est le produit phare qui est commercialisé à des prix rémunérateurs pour les acteurs. La période de forte disponibilité est de janvier à mai. En dehors du niébé, les produits agricoles qui sont commercialisés sur le marché de Magaria sont : mil, maïs (importé), sésame, sorgho, arachide.

Les zones d'approvisionnement sont constituées de plusieurs marchés de collecte et bassins de production, à savoir Sassoumbroum, Yekoua, Bandé, Magaria, Dantchiao, Kwaya,

Saboua Tacha, Doungass, Dogo, Droum et Gada. Les importations de certains produits viennent du Nigeria comme le maïs.

Il faut noter que le niébé est le produit le plus commercialisé par les acteurs du marché qui ont de relations avec les grossistes du Nigeria.

2. Les acteurs du marché et les relations interacteurs

Les différents acteurs de la commercialisation du niébé inventoriés lors du diagnostic du marché de Magaria réalisé par la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) sont : les producteurs, les détaillants, les collecteurs, les transformatrices, les grossistes (Magaria, Zinder et Nigeria), les dockers, les transitaires et les transporteurs. Ces acteurs sont liés les uns avec les autres et entretiennent des relations économiques étroites de la production jusqu'à l'exportation et la distribution finale des produits.

Parmi ces relations, on peut citer en premier celles qui lient les grossistes entre eux et ensuite les grossistes avec les collecteurs. Dans le cas où l'argent est fourni par un grossiste nigérian (Oga³), des clauses claires sont définies entre le grossiste de la ville de Zinder ou celui du Nigeria (Oga) et le grossiste local (Magaria).



Ces clauses sont principalement relatives à la fixation du prix d'achat du sac de 40 tias (100 kg) de niébé blanc ou rouge (photo ci-contre). Le prix d'un sac de 100 kg ou d'une tonne est arrêté sous forme d'un contrat verbal entre l'Oga et le grossiste local. Le contrat arrêté, les Oga donnent de l'argent au prix du sac convenu, plus les sacs vides ou leurs coûts. Il faut noter que le prix du niébé à Kano détermine le type du contrat. Les Oga fixent le prix du sac selon les périodes et ajoutent à chaque fois 1000 F qui sert de bénéfice aux grossistes locaux. C'est sur la base de ce contrat que l'Oga donne de l'argent aux grossistes

³ Oga est un terme Haoussa qui signifie « chef ou patron », utilisé localement pour désigner les grossistes.

locaux de Magaria qui lui livrent la quantité de produits convenue dans le délai d'une semaine. Ce contrat peut être renouvelé sur la base des nouvelles clauses qui tiennent compte de l'évolution des prix de vente des produits. Les montants des contrats hebdomadaires entrent « Oga » et un grossiste local varient de 10 à 20 millions F.CFA.

Les grossistes locaux, réduisent de 1000 F.CFA le prix du sac arrêté avec l'Oga pour fixer le prix aux collecteurs, et distribuent l'argent à leur tour aux collecteurs (5 à 10). Les grossistes remettent également des sacs vides aux collecteurs qui, après achat des produits au niveau des marchés de collecte et des bassins de productions, vont procéder au remplissage, puis réassemblage des sacs sur un espace identifié par le collecteur. Ce que le grossiste local et le collecteur peuvent tirer de cette transaction dépend de la clause du contrat. En général, le grossiste ajoute une somme de 1000 F sur le prix du sac au collecteur. Les collecteurs ont jusqu'au samedi, jour du marché, pour rassembler et livrer le produit aux grossistes (locaux). Le contrat entre le grossiste et ses collecteurs prend fin, une fois que le grossiste vérifie la qualité et la quantité de son produit et autorise les dockers à faire le chargement (250 F/sac) des camions. Avant de sortir du marché, le grossiste paie 13 000 F.CFA de quittance par camion chargé à la Mairie. Le transport du produit est à la charge des grossistes nigériens.

Dans le cas où le grossiste local ou celui de Zinder investit son propre argent, ces relations avec les collecteurs demeurent les mêmes mais le transport des produits du marché de Magaria à Dawanaou (Kano) est à sa charge. Il paie ainsi 840 000 F.CFA réparties entre les frais de transport d'un camion d'une contenance de 40 tonnes (1500 F.CFA/sac) et les taxes douanières (600. F.CFA le sac).

3. Mise en place d'un cadre de concertation : Hadin Gwiwa

Une cartographie des usagers du marché a permis d'identifier les différents groupes d'acteurs, appelé familles d'acteurs. Après cela, les différentes familles ont été incitées à se structurer en organisations avec l'appui de la CRA et des OP faîtières. Chaque organisation désigne ses délégués, au nombre de trois le plus souvent. La mairie et la chefferie coutumière fait de même mais avec un seul représentant. **Ce sont ces délégués qui forment le cadre de concertation multi-acteurs dénommé "Hadin Gwiwa".**

Le rôle du "Hadin Gwiwa" est de collaborer avec tous les acteurs du développement. Il représente l'ensemble des acteurs, s'imprègne et s'approprie de toutes les questions qui relèvent du marché (entretien, sensibilisation, suivi de flux des produits, exploitation, etc.) et sert d'interface avec les institutions.

Il faut noter que le "Hadin Gwiwa" est un cadre informel (pas statuts juridiques). Ce cadre de concertation a joué un rôle important dans les domaines suivants :

- L'amélioration de l'entretien du marché ;
- Le suivi des flux du niébé ;
- L'élaboration du plan du comptoir ;
- L'établissement d'un lien fort entre le nouveau marché et ses futurs usagers, notamment ceux du Nigeria ;
- La contribution pour l'obtention du site pour la construction du comptoir ;
- La participation aux réunions du chantier ;
- Le choix du système de gestion du comptoir.

Un renforcement des capacités des membres "Hadin Gwiwa" est réalisé par la CRA depuis sa mise en place afin qu'il remplisse ses missions d'appui à la création et l'organisation du

comptoir. Les renforcements de capacités ont été divers et adaptés en fonction de phases de l'avancement du projet de comptoir.

Enfin, pour être plus dynamique autour la production, la collecte et la commercialisation du niébé, les familles d'acteurs ont créé une société coopérativité simplifiée (SCOOPS). Cette structure formelle, agréée par la commune, ouvre aux acteurs d'autres opportunités de partenariats.

Tableau 1 : Comité de gestion de la société coopérative

<i>Fonctions</i>	<i>Noms prénom</i>	<i>Profession</i>	<i>Contacts</i>
Président	Ibrahim Dan Dibi	Commerçant niébé	96530508
Secrétaire	Sanoussi Seydou	Producteur	96064234
Trésorier	Moubarak Issa	Commerçant niébé	96410131
Trésorière adjointe	Balkissa Yahaya	Transformatrice niébé	80930036
Secrétaire, chargé à l'information	Saadou Amadou	Chargé du conditionnement	88147679

Tableau 2 : Comité de surveillance

<i>Noms prénom</i>	<i>Profession</i>	<i>Contacts</i>
Ousseini Idi	Grossiste niébé	98174628
Abdou Ado	Grossiste niébé	96569273
Siradji Yacouba	Transporteur	98437730
Sabo Djibadjé	Revendeur des produits	99957172
Aicha Mahaman	Transformatrice	96708658

4. Présentation du comptoir de commercialisation du niébé de Magaria



Le comptoir de commercialisation de Magaria se situe au sud-est de la commune et occupe un espace de 3 ha dans l'ancien marché à bétail. Il est réalisé pour améliorer la commercialisation du niébé principalement (tri, reconditionnement, commercialisation, exportation, etc.)

La réception provisoire du comptoir a été faite le 05 novembre 2020.

5. Les infrastructures commerciales dans le comptoir du niébé de Magaria

Le comptoir est un complexe composé des différentes infrastructures qui sont :

- ⇒ 1 hall de transaction ;
- ⇒ 2 magasins tampons ;
- ⇒ 1 magasin des produits phytosanitaires ;
- ⇒ 1 magasin de vente des engrais ;
- ⇒ 1 magasin de vente des semences ;
- ⇒ 6 magasins de location ;
- ⇒ 1 bloc administratif ;
- ⇒ 1 bureau centre de tri ;
- ⇒ 2 guérites ;
- ⇒ 1 case de gardien ;
- ⇒ 1 bloc sanitaire de 2 latrines ;
- ⇒ 1 dépotoir ;
- ⇒ 1 voirie ;
- ⇒ 1 mur de clôture réhabilité ;
- ⇒ 1 mosquée réhabilitée.

6. La gestion du comptoir de Magaria

Le comptoir de Magaria a été réceptionné le 05 novembre 2020. Ses portes seront ouvertes dans les prochains jours. Au début, la mairie de Magaria avait pour perspective de lancer un avis d'appel d'offres pour recruter un prestataire privé qui assurera la gestion du comptoir. Chemin faisant, la société coopérative simplifiée, créée par les familles d'acteurs, a conduit des lobbying & plaidoyers pour avoir la charge de la gestion du comptoir. Ce qui fut fructueux, car la mairie a mis en place un comité conjoint (2 personnes de la SCOOPS et 2 agents de la mairie) qui vont faire une « gestion test » de quelques mois. Cela permettra aux deux parties de cerner le fonctionnement du comptoir et de mieux discuter les clauses du contrat de gestion déléguée qui sera signée ultérieurement.

7. Les préoccupations des acteurs

Le marché de Magaria est un carrefour et il constitue un marché de transit vers le Nigeria. C'est un lieu de rencontre des centaines de commerçants qui s'anime chaque vendredi.

Les principales préoccupations des acteurs sont les suivantes :

- Les tracasseries routières sur l'axe Magaria-Kano ;
- La faible capacité technique des acteurs pour la gestion malgré les formations reçues ;
- L'insuffisance du matériel bureautique pour le bloc administratif.

